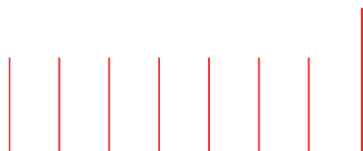


# CORONAVIRUS COVID-19

RECOMMANDATIONS ET DISPOSITIONS  
À SUIVRE POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES



Dans le cadre de la circulation du **Coronavirus-COVID-19** en France à l'étranger, un certain nombre de consignes ont été mises en place par le gouvernement, vous pouvez les consulter sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

**Agents, visiteurs occasionnels et prestataires réguliers** intervenant à la Région, nous devons rester informés (canaux d'information habituels – radio, télévision ; e-lien pour les agents) et appliquer les recommandations préconisées.

La Région Île-de-France a mis en place une cellule de crise afin de réagir en temps réel aux évolutions de la situation.

Les informations sont actualisées quotidiennement sur elien et les agents, leurs représentants du personnel et le CHSCT seront tenus informés régulièrement.

## QUE VOUS SOYEZ AGENT RÉGIONAL, VISITEUR OU PRESTATAIRE :

### SUIVRE LES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES CONTRE LE VIRUS.

- \* Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- \* Se laver les mains très régulièrement à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique pendant 30 secondes.
- \* Tousser ou éternuer dans son coude.
- \* Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- \* Porter un masque si on est malade, hors coronavirus qui nécessite le confinement (ex : syndrome grippal).



## PRENDRE DES PRÉCAUTIONS ET INFORMER DANS LES SITUATIONS SUIVANTES :

**Personnes habitant une commune à risque** («cluster»), précisé et actualisé tous les jours sur le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> :

- **Rester à son domicile pendant la durée des recommandations gouvernementales, avec télétravail ou arrêt de travail sans jour de carence pour les agents sur un poste non télétravaillable.**
- **Pour les agents régionaux adresser un mail à [RH@iledefrance.fr](mailto:RH@iledefrance.fr) et à son encadrant.**
- **Prendre des précautions et surveiller son état de santé :**
  - \* Surveiller sa température 2 fois par jour ;
  - \* Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
  - \* Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
  - \* Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
  - \* Éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
  - \* Éviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- **En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) :**
  - \* Contacter le Samu Centre 15 en faisant état de ses symptômes.
  - \* Éviter tout contact avec son entourage et porter un masque.
  - \* Ne pas se rendre chez son médecin traitant ni aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.
- **Personnes revenant de Chine, de Singapour, de Corée du Sud, d'Iran, ou des régions d'Emilie-Romagne, Lombardie et de Vénétie en Italie :**
  - \* En l'absence de symptôme, il n'y a pas de confinement, il est possible de se rendre normalement sur son lieu de travail.
  - \* Prendre des précautions et surveiller son état de santé pendant les 14 jours suivant le retour selon les recommandations ci-dessus.
  - \* En cas de problème pour les agents régionaux, adresser un mail à [RH@iledefrance.fr](mailto:RH@iledefrance.fr) et à son encadrant.

## ANNULATION DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS À L'ÉTRANGER

Les déplacements à l'étranger dans les zones internationales à risque et hors de l'UE sont reportés jusqu'à nouvel ordre pour les agents régionaux.

## ACCUEIL DE VISITEURS EXTÉRIEURS

Pour réduire le temps passé à l'accueil, l'information des agents d'accueil qui établissent les badges est absolument indispensable dans cette période.

Il est recommandé de prévenir les personnes invitées en amont de l'organisation d'une réunion, des recommandations de la Région qui relaient les informations du gouvernement.

## INFORMATION DES PRESTATAIRES

L'ensemble des prestataires qui interviennent à la Région sont informés des recommandations à prendre notamment concernant l'hygiène et les préconisations pour les personnes concernées par les zones à risque.

## REPORT OU ANNULATION DE MANIFESTATIONS OU D'ÉVÈNEMENTS

La Région peut décider de reporter ou d'annuler certains évènements qui ont lieu dans ses locaux en fonction de l'évolution de la situation.

## NUMÉROS UTILES

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, **24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.**

Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des signes d'infections respiratoires accompagnés de fièvre et de courbatures au retour ou dans une zone touchée par le virus, il faut **contacter le 15.**

**Retrouvez toutes les informations mises à jour sur Elien.**

